La Table 20 ans
des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles

Le Mémo de la Table

16 mars 20117

Édito

Des nouvelles de la campagne *Je tiens à ma communauté > Je soutiens le communautaire*

Le 21 février dernier, la Table et ses membres ainsi que la CTROC et ses membres se rencontraient pour une rencontre « Bilan et perspectives » de la campagne *Je tiens à ma communauté > Je soutiens le communautaire*. Suite à cette rencontre et contrairement à la Table, la CTROC a décidé de mettre fin à sa participation à la campagne des OCASSS. La CTROC souhaite concentrer ses énergies sur la campagne *Engagez-vous pour le communautaire*. La Table prend acte avec regret du retrait de la CTROCà *Je tiens à ma communauté > Je soutiens le communautaire.*

Réflexions stratégiques pour faire des gains en vue des prochaines élections

Face à tout cela, la Table et ses membres se pencheront donc sur la manière de poursuivre le travail de *Je tiens à ma communauté > Je soutiens le communautaire* ou d'utiliser ses outils, dans une perspective de faire des gains d'ici aux prochaines élections.

Ce moment sera crucial pour un réinvestissement dans les OCASSS et dans les services publics.
Sachez aussi que la Table continuera avec fougue de faire des représentations politiques et administratives auprès du gouvernement et du MSSS afin de défendre les OCASSS.

Une campagne qui a fait du chemin

Les regroupements nationaux croient en effet que cette campagne, quoique perfectible, nous a permis de faire des progrès importants même si cela ne s'est pas concrétisé en gains financiers.

Certains de ces gains pourraient être des leviers importants lors de la prochaine campagne électorale québécoise (automne 2018) dont :

- Une motion unanime à l'Assemblée nationale sur le rehaussement du financement des OCASSS (2013)
- La création de 2 groupes de travail avec MSSS/ Agence(s)/ CISSS-CIUSSS (2013 et depuis 2015)

suite en page 2 ...

La Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles est formée de 43 regroupements nationaux actifs à la grandeur du Québec. Ceux-ci représentent différents secteurs et différentes problématiques liées à la santé. À travers ses membres, la Table rejoint plus de 3 000 groupes communautaires de base de toutes les régions du Québec et de tous les secteurs. L'équipe de la Table est composée de Mercédez Roberge, coordonnatrice et Alexandra Pierre, responsable de communications et de dossiers.

Téléphone : 514-844-1309 / Télécopieur : 514-844-2498 / info@trpocb.org / www.trpocb.org /
1 , rue Sherbrooke est, Montréal, Québec H2X 3V8

Contenu de ce Mémo

- Édito. Des nouvelles de la campagne *Je tiens à ma communauté > Je soutiens le communautaire*
- Groupe de travail sur l'amélioration continu du PSOC. Vers une nouvelle brochure
- Amour et argent peuvent faire bon ménage
- Appuyez le Mouvement Jeunes et santé mentale !
- La pauvreté : une atteinte aux droits des enfants
- Campagne annuelle de promotion de la santé mentale 2017-2018. 7 astuces pour se recharger
- 30e Semaine de « L'amitié n'a pas d'âge »
- *Engagez-vous pour le communautaire* en action
- Coalition Main rouge. Une occupation réussie et un plan d'action à construire
- Coalition Objectif Dignité. Refusons le PL70 !
- L'Everest au profit d'ESPACE
- Pour l'augmentation du salaire minimum. Campagne 5-10-15
- Campagne sur le droit de manifester
- Femmes à la prison Leclerc. Des conditions de détention inacceptables
- Un nouveau régime d'assurance collective accessible à tous les organismes communautaires du Québec
- Pour aller plus loin ...

... suite de l'Édito

- Les engagements du gouvernement péquiste (2013) :
  - » Financiers : de rehausser de 162M$ le financement des groupes communautaires de plusieurs secteurs dont 120M$ pour les OCASSS;
  - » Sur les principes : quant à l'importance et à la prépondérance du financement à la mission globale, en intégrant l'indexation annuelle à la Brochure, en ouvrant des discussions sur le Programme national dédié et sur les seuils planchers nationaux basés sur les typologies, etc.

JE TIENS À MA COMMUNAUTÉ — JE SOUTIENS LE COMMUNAUTAIRE

Ces gains ont été possibles grâce à la mobilisation des OCASSS et à leur capacité à faire bouger leur milieu. Pensons aux :

- 10 595 J'aime sur la page Facebook de la campagne
- Diverses actions pour faire valoir nos revendications:
  - » les 5 000 personnes rassemblées devant l'Assemblée nationale (2013),
  - » les 1 430 groupes fermés dans le cadre de « 225 minutes pour 225$millions. Fermés pour cause d'austérité » (2014),
  - » les 12 000 personnes mobilisées pour « 2 et 3 novembre, on ferme! Dehors contre l'austérité » avec la campagne Les droits ça se défend (2015).

Pour en savoir plus, consultez le document « Jalons historiques de la campagne *Je tiens à ma communauté > je soutiens le communautaire* », préparé pour la rencontre du 21 février: http://bit.ly/2mvTaSb.

La lutte se poursuit donc … mais pourrait prendre de nouvelles formes! Votre regroupement provincial vous tiendra au courant prochainement.

GROUPE DE TRAVAIL SUR L'AMÉLIORATION CONTINUE DU PSOC

Vers une nouvelle brochure

Rappelons que le Groupe de travail sur l'amélioration continue du PSOC a été obtenu à la suite de la demande de la Table et de la CTROC. Il faisait suite aux travaux effectués en 2013 sur le financement du PSOC.

Qu'est-ce que le Groupe de travail ?

Le mandat du Groupe de travail prévoit notamment l'analyse des « difficultés récurrentes rencontrées et de développer des stratégies et des solutions structurantes et réalisables pour :

a. améliorer et harmoniser le fonctionnement du PSOC,
b. favoriser la viabilité des organismes communautaires,
c. soutenir le rôle des organismes communautaires dans la réponse qu'ils apportent aux besoins sociaux et de santé de la population par leur contribution originale et essentielle et
d. faciliter la gestion du PSOC (volet national et régional),
e. outiller la Direction générale des services sociaux dans sa responsabilité d'élaborer des orientations nationales pour le PSOC.»

Du 16 février 2015 au 24 octobre 2016, 9 rencontres ont réuni les délégations du communautaire (Table et CTROC) et du MSSS (Direction des services sociaux généraux et des activités communautaires, CISSS-CIUSSS et attaché politique de la ministre).
Parmi les sujets qui ont été sujets abordés, nommons le Programme national dédié à la mission globale des organismes communautaires, les seuils planchers nationaux, l'équité entre les groupes, la régionalisation, les critères d'admissibilité et les typologies utilisés au PSOC.

L'équité, au coeur des discussions

Puisque les travaux doivent servir à construire l'édition révisée de la Brochure PSOC prévue pour le printemps 2018, la Table y voit une occasion importante d'obtenir le financement équitable des groupes, mais aussi qu'ils soient aussi traités équitablement au niveau administratif. Tout au long des travaux, la Table a du déployer beaucoup d'énergie pour placer les discussions dans une vision à long terme, qui permettrait de mieux structurer le PSOC. Mais les réflexions étant souvent freinées par les limites budgétaires de l'année et par son fonctionnement actuel.

Vers la prochaine brochure

En juin 2016, la délégation de la Table et celle de la CTROC ont transmis au MSSS un état de situation très critique face au peu de progrès réalisé en 2 ans de travaux. En février dernier, la Table et la CTROC ont officiellement demandé de changer la manière de fonctionner du Groupe de travail, entre autres pour que les discussions se fassent à partir d'une ébauche de la future Brochure. Pour faire progresser les travaux, la Table soumettra d'ailleurs des propositions au MSSS dans l'objectif qu'elles soient prises en compte dans cette première ébauche. Nous sommes en attente de la réponse du MSSS.

Soulignons que jusqu'à présent, aucun sujet n'a pu être abordé en profondeur. Concernant les seuils planchers nationaux, ne pouvant pas progresser davantage au sein du Groupe de travail, les discussions se poursuivront auprès de la ministre Lucie Charlebois, tel qu'il a été convenu avec elle le 13 janvier.

Amour et argent peuvent faire bon ménage

La Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ), membre de la Table, a lancé un documentaire sur les relations de couple et d'argent avec Relais-Femme et l'Autorité des marchés financiers.

L'argent reste un sujet tabou au sein des couples. À travers différents témoignages de couples et d'expertEs, le documentaire présente les codes amoureux dont il faut tenir compte dans les discussions autour de l'argent, les principaux modes de gestion utilisés par les couples, sans oublier les conséquences financières d'une rupture. Il clarifie également sur les différents types d'union au Québec et démystifie la croyance du «mariage automatique» pour les conjointEs de fait.

Pour visionner ce précieux documentaire : https://www.amour-et-argent.ca/documentaire.

Un guide est aussi disponible pour outiller les intervenantEs pour l'animation d'ateliers sur les questions d'argent au sein du couple : https://www.amour-et-argent.ca/guide.

Appuyez le Mouvement Jeunes et santé mentale !

Mouvement Jeunes et santé mentale a pour mission de lutter contre la médicalisation des difficultés des jeunes et ses effets. Ce mouvement tout neuf est une initiative du Regroupement des Auberges du coeur du Québec (RACQ), du Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec (RRASMQ) et de l'AGIDD-SMQ, trois membres de la Table.

« C'est fou la vie, faut pas en faire une maladie ! »

Au cœur de cette initiative se trouvent les résultats d'une vaste consultation
ayant mobilisé près de 50 organismes,
150 personnes intervenantes et 160 jeunes. Elle a révélé que la majorité des jeunes estimaient que le diagnostic tombait trop rapidement, que le médicament était la seule solution proposée, sans qu'ils se sentent écoutés et respectés.

Vous pouvez appuyer ce mouvement - comme groupe ou comme individuE – en signant la déclaration commune.

À ce jour, 117 organisations et 226 personnes l'ont déjà fait !

Pour signez la déclaration commune :
http://svy.mk/2nkWIvc

Lisez la synthèse de la consultation : http://bit.ly/2mGKCJI

Des activités de sensibilisation sont offertes dans le cadre de cette campagne, contactez : info@agidd.org

Vous pouvez aussi les suivre sur Facebook : https://www.facebook.com/mouvementjeunesetsantementale

La pauvreté : une atteinte aux droits des enfants

L'article 26 de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant stipule que « les États reconnaissent le droit de tout enfant à un niveau de vie suffisant pour permettre son développement physique, mental, spirituel, moral et social. »

Pour le ROEQ et ses membres, la pauvreté vécue par les enfants est une atteinte à leurs droits fondamentaux. La pauvreté affecte, entre autres, l'accès à un logement sécuritaire et abordable, à des aliments nutritifs, à des soins de santé curatifs et préventifs, ainsi que l'égalité des chances en éducation. La pauvreté est un obstacle à l'épanouissement des enfants et à leur

ESPACE
Pour une enfance en sécurité et sans violence

développement. […]

À ce propos, la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse rappelle que les effets de la pauvreté « se font sentir dans la santé des personnes, jusqu'à la réduction de l'espérance de vie. Les enfants sont particulièrement touchés et en subiront des séquelles graves et durables. Dans le domaine de l'éducation, ces effets génèrent retards dans l'apprentissage, marginalisation, décrochage, analphabétisme. » […]

L'État doit agir

[…] La pauvreté doit être traitée comme une problématique ayant une source systémique sur laquelle les États peuvent agir. Elle constitue une forme de violence sociale envers les enfants en affectant leur développement, leur santé, leur scolarisation et leur participation à la société.
[…] Pour le ROEQ, la lutte contre la pauvreté constitue un maillon essentiel au respect des droits des enfants et à la création de communautés où les enfants grandissent en sécurité, fortEs et libres.
Pour le texte complet:
http://bit.ly/2mKyIQQ

Campagne annuelle de promotion de la santé mentale 2017-2018
7 astuces pour se recharger

La campagne annuelle de promotion de la santé mentale débutera lors de la première semaine de mai dans le cadre de la Semaine nationale de la santé mentale.

Le Mouvement Santé mentale Québec (l'Association canadienne pour la santé mentale-Division du Québec jusqu'au 31 mars 2016) et ses membres en sont les maîtres d'œuvre. La Campagne propose 7 astuces pour créer, renforcer et développer notre santé mentale individuelle, collective et sociale.

Découvrez-les à travers les outils de la Campagne 2017-2018 : http://bit.ly/2n3dvSF

À vous de jouer!

- Faites circuler l'information dans vos réseaux
- Devenez partenaire de diffusion
- Utilisez les fiches d'animation téléchargeables gratuitement pour organiser des activités dans vos milieux
- Inscrivez-vous au webinaire réalisé en partenariat avec l'université McGill et invitez vos partenaires/membres/employés à y participer : http://mcgill.ca/prizma/fr/ :
  - » 26 avril 2017 – 13h à 14h30 : Qu'est-ce que la santé mentale positive? Comment les déterminants sociaux influencent-ils la santé mentale?
  - » 3 mai 2017 – 13h à 14h30 : 7 astuces pour se recharger : des facteurs de protection en santé mentale pour soi, la collectivité, le travail, la société.

30e Semaine de « L'amitié n'a pas d'âge »

La 30e édition de la Semaine « L'amitié n'a pas d'âge » se tiendra du 21 au 27 mai 2017. À cette occasion, « L'amitié n'a pas d'âge » invite les Bibliothèques, écoles, organismes communautaires, municipalités, résidences, entreprises et citoyens à participer à notre concours. Vous avez organisé une activité ou mis sur pied une initiative intergénérationnelle entre juin 2016 et mai 2017 ?

Intergénérations Québec

Alors, faites connaître votre projet ! Inscrivez-vous avant dimanche 19 mars : http://bit.ly/2mNLDBD .

Depuis sa création en 1987, la Semaine «L'amitié n'a pas d'âge » a permis à de multiples organismes intéressés par le rapprochement intergénérationnel de faire connaître leurs activités. Ce concours permet de récompenser des initiatives qui se sont démarquées durant l'année.

Pour de plus amples informations : http://bit.ly/2mNIIZG ou contactez Caroline Chantrel au 514 382-0310 poste 125.

Engagez-vous pour le communautaire en action

Le 7 février, à l'occasion de la rentrée parlementaire, c'est par le blocage simultané de la Caisse de dépôt et placement du Québec à Montréal et de l'Édifice Marie-Guyart (Complexe G) à Québec que les organismes communautaires ont voulu attirer l'attention du ministre des Finances Carlos J. Leitao sur leurs besoins.

475 millions $

Les 4000 groupes impliqués dans la campagne *Engagez-vous pour le communautaire* réclament une hausse de leur financement à la mission de 475 millions $ par année et la pleine indexation annuelle de leurs subventions. Des organismes de plusieurs régions se sont joints aux actions de Québec et Montréal: Chaudière-Appalaches, Côte-Nord, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Bas-Saint-Laurent, Lanaudière, Montérégie, Laval et Estrie. Plusieurs milliers de personnes ont aussi suivi cette campagne en partageant les cartes «Malchance» et « Trésor communautaire » sur les réseaux sociaux et les envoyant au ministre par la poste, par courriel et sur les réseaux sociaux.

La Table a transmis sa propre carte au ministre des Finances : http://bit.ly/2mJdSzM

La députée Manon Massé (Québec Solidaire) a déposé une question écrite au Feuilleton adressée au ministre des Finances. Par ailleurs, elle a également remis une carte « Trésor communautaire » géante au ministre des Finances sur laquelle il est réclamé un réinvestissement de 475M$ pour les 4 000 organismes d'action communautaire autonome.

Enfin, Harold Lebel (Parti Québécois) a posé une question sur le financement des organismes d'action communautaire autonome à la ministre Lucie Charlebois en chambre. La réponse de la ministre Charlebois a créé beaucoup de mécontentement dans le communautaire. C'est pourquoi le comité de coordination a jugé bon de rétablir certains faits par le biais d'une lettre ouverte : http://bit.ly/2lP10tD.

Merci aux participantE et aux comités organisateurs de Québec et de Montréal qui ont su offrir aux participantEs des animations hautes en couleur et en rebondissements !

Ces actions ont été un succès et contribuent à augmenter la pression sur le gouvernement, en vue du budget 2017 et … des prochaines élections.

Pour lire le bilan complet et la revue de presse: http://bit.ly/2mNVibd.

Coalition Main rouge

Une occupation réussie et un plan d'action à construire

Tôt, le 21 février avant l'entrée au travail, plus de 250 membres de groupes sociaux de divers secteurs en provenance de Montréal, Québec, l'Outaouais, la Montérégie et l'Abitibi ont bloqué les bureaux montréalais de PricewaterhouseCoopers (PwC) puis de ceux de Deloitte, deux des quatre grandes firmes internationales qui dominent le lucratif secteur de l'évasion fiscale.

Occupons les riches

D'une seule voix, profs et autres travailleurs et travailleuses des services publics, personnes en situation de pauvreté, centres de femmes, groupes communautaires, retraitéEs ont demandé au ministre des Finances de lutter plus efficacement contre l'évitement et l'évasion fiscale et de réinstaurer la taxe sur le capital pour les banques dès son prochain budget.

Le message : les entreprises et les plus riches doivent contribuer davantage aux finances publiques!

Après une manifestation dans les rues du centre-ville, l'action s'est terminée par un rassemblement et une soupe populaire au pied de la tour KPMG.

Alors que la mobilisation se terminait à Montréal, débutait à Sherbrooke un rassemblement d'une quarantaine de membres de groupes sociaux divers, dont Solidarité populaire Estrie, aux bureaux sherbrookois de Deloitte, suivie sur l'heure du dîner par un dance-in dans les banques du centre-ville de Saguenay.

Bravo à tous et à toutes pour la mobilisation! On maintient la pression: de l'argent, il y en a!

Un projet collectif emballant : une nouvelle campagne de Main rouge

Le 2 mars denier, l'assemblée générale a adopté plusieurs propositions (15 en tout) dont celle de tenir une campagne d'actions et de mobilisation sur 19 mois pour la reconstruction du filet social dans une perspective d'universalité et de gratuité des services publics en continuant de revendiquer un réinvestissement massif dans les services publics, les programmes sociaux et l'action communautaire autonome. Cette campagne est à construire ensemble! C'est donc le moment de consulter vos membres pour savoir ce que vous voulez y mettre : faites parvenir vos propositions !

Le comité action et suivi élaborera des propositions de plan de campagne dans les prochaines semaines pour préparer l'assemblée d'avril, avant la saison des assemblées et des congrès. L'AG a aussi adopté que soit formé un comité éducation populaire qui comprendrait le comité solutions fiscales. Les personnes intéressées à joindre le comité son invitées à se manifester dès que possible au info@nonauxhausses.org.

Changement de nom pour la Coalition

La Coalition a changé de nom officiellement pour adopter le nom de Coalition Main rouge. Cela veut dire qu'il faudra dorénavant libeller vos chèques au nom de Coalition Main rouge.

Pour le formulaire de renouvellement 2017:
http://bit.ly/2mt9TWg

L'Everest au profit d'ESPACE

En mars prochain, une randonneuse et deux randonneurs partiront dans le cadre de la randonnée Défis de nos sommets. Avec une dizaine d'autres Québécois, ils et elles grimperont à 5 364 mètres d'altitude, pour atteindre le camp de base de l'Everest, un exploit physique et psychologique de taille!

EngagéEs pour ESPACE

Manon Pilon, Michel Chalifour et Tomi Lucksai ont choisi de relever ce défi afin d'amasser des fonds pour le Regroupement des organismes ESPACE du Québec (ROEQ) en prévention de la violence faite aux enfants.
En juillet prochain, un autre groupe de randonneurs quittera le Québec, cette fois-ci pour l'ascension de l'Acotango en Bolivie. Déjà deux personnes se sont inscrites pour soutenir la cause d'ESPACE.

Les Défis de nos sommets sont avant tout une façon de venir en aide concrètement à des organismes et à des fondations. Le ROEQ réunit 11 organismes ESPACE qui agissent dans plusieurs régions du Québec. Chaque année, plus de 12 000 enfants de 3 à 12 ans et 2 000 adultes participent au programme ESPACE, des ateliers en prévention de toutes les formes de violence. Depuis 30 ans, c'est plus d'un demi-million de Québécoises et Québécois qui ont été sensibilisés et outillés.

IntéresséEs par l'aventure ?

ESPACE est à la recherche de quelques aventurières et aventuriers pour compléter le groupe qui partira en juillet…

Pour suivre les randonneurs qui soutiennent ESPACE : www.espacesansviolence.org.

Coalition Objectif Dignité
Refusons le PL70 !

Déjà plusieurs mois ont passé depuis l'adoption, le 10 novembre 2016, du PL70 devenu Loi 25. La sortie du projet de règlement pourrait être une occasion pour faire entendre et voir notre indignation face à cette Loi qui punit les personnes à l'aide sociale.

COALITION OBJECTIF DIGNITÉ
NON au projet de loi 70

Les juristes de LANEQ, chargéEs d'écrire le règlement, se sont fait imposer une loi spéciale après plus de 100 jours de grève : ce qui retarde l'écriture du règlement sur Objectif Emploi (http://bit.ly/2mf8SCF).
Cela laisse entre 3 semaines et 6 semaines avant la sortie du règlement, puis 45 jours pour y réagir.

Une dernière chance de se mobiliser

Voici ce que la Coalition Objectif Dignité vous propose :

- Recueillir des **témoignages** (« si la loi 70 avait été en vigueur, voici ce qui me serait arrivé… »). Ces témoignages seront partagés pendant le 45 jours. N'hésitez pas à envoyer vos témoignages! yanntm@fcpasq.qc.ca.
- **Conférence de presse** le jour ou le lendemain de l'annonce à l'Assemblée nationale avec les porte-paroles d'Objectif Dignité et en collaboration avec des partis d'opposition et des professionnels de la santé.
- **Appel à l'action** vers les 300 groupes signataires de la déclaration initiale de la coalition : mémoire (un mémoire-type sera fourni), rencontre de députés, lettres ouvertes, etc.
- Des **mobilisations** à Montréal et/ou Québec. Les informations suivront dès que le dépôt du règlement sera connu.

Solidarité!

Pour l'augmentation du salaire minimum

Campagne 5-10-15

Les liens entre revenus et santé ne sont plus à prouver. Ni l'importance de la conciliation travail-famille. Deux bonnes raisons pour appuyer la campagne 5-10-15, comme individuE ou comme groupe.

La campagne 5-10-15 est menée par des groupes de défense des travailleuses et travailleurs non syndiqués, des organismes de lutte à la pauvreté et des organisations syndicales de partout au Québec.

Voici la revendication de la campagne : connaître son horaire 5 jours à l'avance, avoir 10 jours de congé payé en cas de maladie ou de responsabilités familiales, et un salaire minimum de 15 $ l'heure.

Par ailleurs, puisqu'au Québec, 90 % des personnes gagnant le salaire minimum ne sont pas syndiquées, elles ont peu de pouvoir de négociation pour améliorer leurs conditions de travail et elles sont seules en cas de problème avec leur employeur.

Impliquez-vous et faites une différence : http://cinqdixquinze.org

- Signez l'engagement comme groupe ou comme individuE
- Informez-vous pour combattre les mythes tenaces sur ces enjeux;
- Prenez part aux actions!

Campagne sur le droit de manifester

Une campagne sur le droit de manifester a été lancée par la Ligue des droits et libertés-section de Québec. «Manifester m'a permis» veut réhabiliter l'image des manifestantEs, mais aussi le droit de manifester sans limites abusives.

En effet, les manifestants sont désormais perçus comme «des fauteurs de troubles qu'il faudrait contrôler», alors que le droit de manifester fait partie intégrante des principes démocratiques.

Pour voir les vidéos de la campagne : http://bit.ly/2mJYMtC

Femmes à la prison Leclerc
Des conditions de détention inacceptables

La Ligue des droits et libertés (LDL), la Fédération des femmes du Québec, le Centre des femmes de Laval, À Bâbord! et plusieurs autres groupes ont demandé au ministre Coiteux d'agir face à la situation des femmes détenues à Laval.

Milieu incompatible avec les besoins des femmes

Un an après le transfert des femmes détenues à la Maison Tanguay vers l'Établissement de détention Leclerc, les problèmes de fond persistent et entraînent des violations inacceptables de leurs droits. L'importante mobilisation des groupes sociaux au printemps dernier a permis d'obtenir des gains concrets pour les femmes détenues au Leclerc, tels qu'un meilleur accès aux soins de santé.

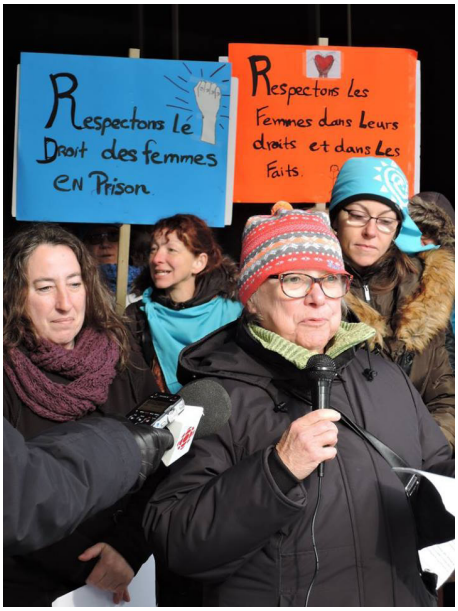

Toutefois, plusieurs problèmes systémiques n'ont toujours pas été réglés, dont la mixité hommes/femmes qui demeure un problème majeur. Les organisations déplorent aussi la culture, l'attitude et le manque de formation du personnel pour intervenir auprès de détenues femmes. Elles dénoncent également l'architecture de l'Établissement Leclerc, hautement sécuritaire avec des barbelés, des couloirs étroits. Ces éléments architecturaux sont totalement inappropriés considérant que la population féminine qui y est détenue est peu violente.

Les femmes qui y sont incarcérées doivent ainsi vivre dans un dans un milieu très austère et restrictif, incompatible avec leurs besoins en matière de réinsertion sociale.

Il faut que ça change!

Pour lire le communiqué et un article : http://bit.ly/2mP8VHf, http://bit.ly/2no6EEq

Un nouveau régime d'assurance collective accessible à tous les organismes communautaires du Québec

Ce 10 février, le conseil d'administration de l'ACOCQ a été en mesure de choisir un assureur.

L'ACOCQ s'est donc doté d'un régime d'assurance collective accessible à tous les organismes communautaires du Québec!

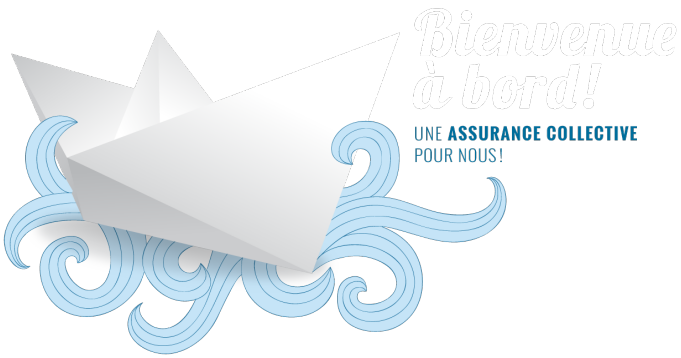

Une belle étape de franchie dans la démarche.
Tous les détails du régime d'assurance collective de l'ACOCQ sont maintenant en ligne. L'ACOCQ prend dès maintenant les coordonnées des organismes intéressés à recevoir une soumission: www.acocq.com/sinscrire

Pour aller plus loin ...

Cette nouvelle section du Mémo vous propose des textes pour approfondir la réflexion ou vous fournir des arguments sur certains sujets d'intérêts.

Racisme et santé

Le dernier numéro de la LDL porte entièrement sur la question du racisme. Estelle Carde y signe un article pertinent sur le racisme en contexte de soin de santé :
http://liguedesdroits.ca/?p=4052

«Cependant, il ne faudrait pas que le refus de soins soit l'arbre qui cache la forêt : les voies que suit le racisme pour s'incorporer sont fort diverses, mais elles s'écrivent souvent discrètement, dans la banalité du quotidien».

Estelle Carde

Avis du Conseil supérieur de l'éducation sur l'importance de l'éducation populaire

La contribution de l'éducation populaire à l'éducation des adultes est méconnue dans le grand public et dans le milieu de l'éducation. C'est l'un des constats qui ressortent de l'avis *L'éducation populaire :mise en lumière d'une approche éducative incontournable tout au long et au large de la vie.*
Pour mieux saisir tous les contours et les apports de l'éducation populaire, dans les organismes communautaires et au-delà, voici la version résumée de l'avis
http://bit.ly/2kTzcBd

Conseil supérieur de l'éducation Québec

«[Le soutien de l'État] permettrait de mieux articuler la perspective d'éducation tout au long et au large de la vie et les efforts gouvernementaux visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.
[L'éducation populaire] permet de dépasser la dimension économique de ces problèmes pour amener des personnes à mieux comprendre leur situation individuelle ou collective et à accroître leur capacité à s'acquitter de leurs différents rôles, à gagner de l'autonomie, à faire respecter leurs droits, à assurer leur propre développement et à participer à celui de leurs milieux de vie».

Avis du Conseil Supérieur de l'éducation, p.56

Financement du communautaire

Suite aux deux occupations simultanées de la campagne *Engagez-vous pour le communautaire*, la ministre Charlevois de la Protection sociale, etc. a réagi en prétendant que le gouvernement finançait largement le communautaire.

À travers une lettre ouverte, la campagne a voulu rectifier le tir sur les «faits alternatifs» de la ministre. Cet article est une bonne introduction aux politiques publiques de financement des organismes communautaires:
http://bit.ly/2lP10tD

«Le financement à la mission donne les moyens aux communautés de trouver par elles-mêmes des solutions aux problématiques sociales auxquelles elles sont confrontées. Ces communautés, qui sont composées de plus de 400 000 bénévoles, ont démontré depuis plus de 40 ans leur capacité à gérer collectivement et avec rigueur les sommes attribuées».

Coco de la campagne
Engagez-vous pour le communautaire